

# TARIFS D'HOSPITALISATION

applicable à partir du 01 janvier 2022 <sup>(1)</sup>

		A LA CHARGE DE L'ASSURÉ SOCIAL OU DE SA MUTUELLE		TARIFS PLEIN JOURNALIER (PATIENT PAYANT EN TOTALITÉ)
		Patients à 80 % (montant du ticket modérateur par jour)	Patients pris en charge à 100 %	
MÉDECINE GERIATRIQUE		204,31 € + FJ 20 €	20 € par jour (FJ) + participation forfaitaire 24 € (lorsque la prise en charge à 100 % est liée à un acte exonérant)	1121,55 € + FJ 20 €
MÉDECINES AUTRES		212,19 € + FJ 20 €		1160,93 € + FJ 20 €
PÉDIATRIE		212,19 € + FJ 20 €		1160,93 € + FJ 20 €
NÉONATOLOGIE		185,34 € + FJ 20 €		1026,7 € + FJ 20 €
CHIRURGIE		280,93 € + FJ 20 €		1504,63 € + FJ 20 €
GYNECOLOGIE		280,93 € + FJ 20 €		1504,63 € + FJ 20 €
MATERNITÉ		239,93 € + FJ 20 €		1299,66 € + FJ 20 €
SPÉCIALITÉS COUTEUSES		365,85 € + FJ 20 €		1929,27 € + FJ 20 €
SPÉCIALITÉS TRÈS COUTEUSES		539,08 € + FJ 20 €		2795,42 € + FJ 20 €
MOYEN SÉJOUR <sup>(2)</sup>		180,8 € + FJ 20 €		1004 € + FJ 20 €
HÔPITAL DE JOUR	MÉDECINE	219,1 €	Participation forfaitaire 24 € (lorsque la prise en charge à 100 % est liée à un acte exonérant)	1095,48 €
	ANESTHÉSIE ET CHIRURGIE AMBULATOIRE	257,49 €		1287,44 €
	DIALYSE	212,32 €		1061,61 €
	CHIMIOTHÉRAPIE	235,33 €		1176,66 €
	MOYEN SÉJOUR <sup>(2)</sup>	56,6 €		283 €
TARIFS DE CHAMBRE SEULE	43 € en hospitalisation complète, 21 € en chirurgie ambulatoire			
TARIFS D'ACCOMPAGNANTS	Repas : 9 € - Nuit : 8,87 € - Petit déjeuner : 3 €			
PRESTATIONS NON PRISES EN CHARGE PAR ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE	Consultation diététique : 30 € - Séance d'hypnose sevrage tabagique : 50 €			

- En cas de difficultés rencontrées pour régler tout ou partie de ces frais de séjour, **notre service social** peut vous aider dans vos démarches.
- Vous devrez régler la **totalité des frais d'hospitalisation** si vous ne bénéficiez pas d'un régime d'assurance maladie en France.
- Vous devrez régler la **totalité du ticket modérateur** si vous ne présentez **pas une mutuelle valide, couvrant la période d'hospitalisation**.

<sup>1</sup> Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications réglementaires

<sup>2</sup> Tarif applicable à partir du 12 mars 2022